

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le / \$ / 4 / 2023

ID : 057-215702077-20230412-2023041203-BF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - ARRONDISSEMENT DE FORBACH

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILLERS	CONSEILLERS		CONSEILLERS
EN FONCTION	PRESENTS	PROCURATIONS	ABSENTS
29	19	04	11

Séance du 12 avril 2023, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 6 avril 2023.

PRESENTS: Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - RUSSELLO - IDIZ - ANANICZ -

FRANGIAMORE - BECKENDORF - PIESTA.

MM. KLEINHENTZ - USAI - BERBAZE - SATILMIS - OURIAGHLI - KLASEN -

BOUMEKIK - RAHAOUI - BAHFIR - MILIOTO.

PROCURATIONS: Mme KERMAOUI - MM. PODBOROCZYNSKI - EGLOFF - ESTRADA

qui ont donné procuration respectivement à M. MILIOTO - Mme

ADAMY - M. BAHFIR - Mme PIESTA.

ABSENTS EXCUSES: Mme MANGIONE - M. ELHADI

ABSENTS: Mmes CHEBLI - YILDIRIM - KHOUMRI - M. LA LEGGIA.

M. le Maire quitte la salle et ne prend pas part au vote

03 - Approbation du compte administratif 2022 - budget principal

Rapporteur: Marie ADAMY

Exposé des motifs :

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.1612-12 relatif au vote de l'organe délibérant sur le compte administratif et à l'obligation faite aux communes et établissements publics d'arrêter les comptes avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice ;

Vu le décret n° 1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable ;

Mme Adamy propose aux membres du conseil municipal d'approuver le compte administratif 2022 du budget principal et de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
EXERCICE 2022	DEPENSES	3 244 629,15 €	7 653 357,64 €	10 897 986,79 €
	RECETTES	4 062 713,27 €	8 539 705,95 €	12 602 419,22 €
	RESULTAT	818 084,12 €	886 348,31 €	1 704 432,43 €
RESULTAT REPORTE 2021		4 206 814,02 €	1 787 287,90€ = Affecté à l'investissement	
RESULTAT CLOTURE 2022		5 024 898,14 €	886 348,31 €	5 911 246,45 €

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal:

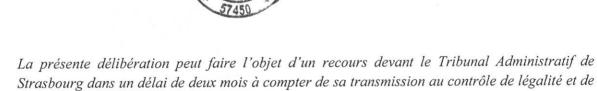
décide d'approuver le compte administratif 2022 du budget principal et de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires :

		INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
EXERCICE 2022	DEPENSES	3 244 629,15 €	7 653 357,64 €	10 897 986,79 €
	RECETTES	4 062 713,27 €	8 539 705,95 €	12 602 419,22 €
	RESULTAT	818 084,12 €	886 348,31 €	1 704 432,43 €
RESULTAT REPORTE 2021		4 206 814,02 €	1 787 287,90 € = Affecté à l'investissement	
RESULTAT CLOTURE 2022		5 024 898,14 €	886 348,31 €	5 911 246,45 €

Décision adoptée à la majorité (6 abstentions dont 3 par procuration.)

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire Laurent KLEINHENTZ



Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr »

sa publication.